

**ARRETE 2021-PG-033**  
**Arrêté portant réinscription sur liste d'aptitude**  
**Concours d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**  
**Spécialité « espaces naturels, espaces verts », session 2018**

Pôle Accompagnement vers l'Emploi Territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portants dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe en application de l'article 3 du décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « espaces naturels, espaces verts », session 2018, les lauréats dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

**Article 2** : La présente liste est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2022.

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : [contact@cdg28.fr](mailto:contact@cdg28.fr) - Site internet : [www.cdg28.fr](http://www.cdg28.fr)

**Article 3 :** L'inscription sur liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

**Article 4 :** Madame la directrice générale des services du Centre de gestion d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté ; ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de gestion concernés, sera transmise au représentant de l'Etat dans le département d'Eure-et-Loir.

**Article 5 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Luisant, le 28 avril 2021,

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en préfecture le : 29/04/2021  
et de la publication le : 29/04/2021

Par délégation,  
La directrice générale des services,

Céline ROUSSET



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'EURE-ET-LOIR**  
**Concours d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**  
**Spécialité « Espaces verts, Espaces naturels »**  
**- Session 2018 -**  
**Réinscriptions sur la LISTE D'APTITUDE**  
**du 1<sup>er</sup> AVRIL 2021**  
**au 1<sup>er</sup> AVRIL 2022**

(\*) lauréats n'autorisant pas les services du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à diffuser leurs références et coordonnées auprès de l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics locaux.

NOM - Prénom	Adresse
<b>Monsieur BESNARD Arnaud</b>	(*)
<b>Monsieur CARRIERE Rémi</b>	(*)
<b>Monsieur CHAMIGNON Christophe</b>	7 Rue du Petit Clou 03460 TREVOL
<b>Monsieur CHARRIERE Julien</b>	Lotissement Monte Nebbio 20167 APPETIO
<b>Monsieur COLTIER Romain</b>	(*)
<b>Monsieur GUERIN Bastien</b>	(*)
<b>Monsieur LEFERT Tony</b>	(*)
<b>Monsieur MARECHAL Baptiste</b>	(*)
<b>Monsieur OUAZENE Rudy</b>	(*)
<b>Monsieur TENIN Dylan</b>	(*)
<b>Monsieur TOUCHART Kévin</b>	(*)
<b>Monsieur TRUPHÉMUS Clément</b>	(*)
<b>Monsieur TURMEL Clément</b>	(*)

La présente liste est arrêtée à 13 lauréats.



Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 028-282800374-20210428-2021\_PG\_033-AR